



Alerte de votre conseiller – IFRS

Pays hyperinflationnistes – Mise à jour pour les périodes terminées le 31 décembre 2022

Janvier 2023

Résumé

Au 31 décembre 2022, l'économie de onze pays dans le monde était considérée comme étant hyperinflationniste. Les entités dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'un de ces pays et qui ont des obligations d'information au 31 décembre 2022 doivent appliquer les exigences d'IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* dans leurs états financiers IFRS.

Situation

Au 31 décembre 2022, l'économie de onze pays dans le monde était considérée comme étant hyperinflationniste. Ces pays sont l'Argentine, l'Éthiopie (nouveau en 2022), la République islamique d'Iran, le Liban, le Soudan du Sud, le Soudan, le Suriname, la Turquie (nouveau en 2022), le Venezuela, le Yémen et le Zimbabwe. Les entités dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'un de ces pays et qui ont des obligations d'information intermédiaires ou annuelles au 31 décembre 2022, ou par la suite, doivent appliquer les exigences d'IAS 29 dans leurs états financiers IFRS afin de pouvoir déclarer que ces derniers ont été établis conformément aux IFRS.

L'Angola, Haïti, le Sri Lanka et la Syrie figurent sur la liste des pays qui, à l'heure actuelle, font l'objet d'une surveillance à titre de pays potentiellement hyperinflationniste. Le présent bulletin sera mis à jour dès que des informations supplémentaires seront disponibles.

Décisions récentes du *IFRS Interpretations Committee* concernant l'hyperinflation

L'*IFRS Interpretations Committee* (IFRIC) a récemment examiné un certain nombre de questions comptables concernant l'hyperinflation, notamment :

- la conversion d'un établissement à l'étranger situé dans une économie hyperinflationniste et la présentation des écarts de change;
- la comptabilisation des écarts de change cumulés avant que l'économie dans laquelle est situé l'établissement à l'étranger ne devienne hyperinflationniste;
- la présentation des montants comparatifs lorsque l'économie dans laquelle est situé l'établissement à l'étranger devient hyperinflationniste.



Outre les questions susmentionnées relatives à l'IAS 29, nous encourageons également l'examen attentif d'un enjeu abordé par l'IFRIC plus tôt cette année, à savoir la consolidation d'une filiale située dans une économie non hyperinflationniste par une société mère située dans une économie hyperinflationniste.

Suivez-nous



rcgt.com

À propos de Raymond Chabot Grant Thornton

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. est un cabinet comptable et de consultation de premier plan qui fournit aux sociétés fermées et ouvertes des services de certification et de fiscalité et des services-conseils. Ensemble, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. et Grant Thornton LLP au Canada comptent environ 5 400 personnes réparties dans tout le Canada. Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. est un cabinet membre au sein de Grant Thornton International Ltd (Grant Thornton International). Grant Thornton International et les cabinets membres ne constituent pas une association mondiale. Les services sont offerts de façon indépendante par les cabinets membres.